

Rencontres du tourisme en Val-de-Marne

23 septembre 2014

Discours de Gilles Saint-Gal,
Président de Val-de-Marne Tourisme & Loisirs

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie d'avoir répondu présents aujourd'hui à notre invitation. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille au centre de conférence de l'aéroport d'Orly - pour ces rencontres du tourisme en Val-de-Marne. L'aérogare d'Orly est décorée, comme vous avez pu le voir, par des centaines de visages. Ces photographies donnent une allure très « humaine » et chaleureuse à cette porte d'entrée en Val-de-Marne qu'est l'aéroport d'Orly. C'est à l'image du Val-de-Marne et du tourisme en Val-de-Marne, territoire accueillant, chaleureux, où l'humain est placé au cœur des politiques publiques.

Cette matinée « Rencontres du tourisme » est l'occasion pour le CDT de réunir tous les partenaires du territoire, dans leur grande diversité : collectivités, offices du tourisme, hébergeurs, restaurateurs, associations culturelles et sportives, acteurs du monde de la culture et des loisirs ... c'est sur cette grande diversité que reposent la richesse et la force du tourisme val-de-marnais. C'est grâce à vous tous que ce territoire existe dans le paysage touristique francilien.

Nous avons un ordre du jour dense pour cette matinée de rencontres, je ne vais donc pas empiéter sur les interventions de chacun et sur la table ronde que nous vous proposons. Je souhaite simplement, en introduction de ces rencontres, insister sur le contexte dans lequel elles se déroulent qui est à mes yeux un élément important pour nos réflexions communes.

Chacun le sait ici, « tourisme & loisirs en Val-de-Marne », que beaucoup d'entre nous appellent encore parfois le cdt, est un outil des politiques publiques que mène le conseil général du Val-de-Marne.

Hors, nos rencontres se déroulent à un moment singulier avec les multiples annonces parfois contradictoires de la suppression des départements de la petite couronne parisienne et plus généralement la remise en cause de nos échelons territoriaux au niveau national.

Personnellement, je suis persuadé que ce n'est pas pour généraliser l'austérité que les collectivités doivent mieux organiser leur action mais pour développer les territoires et faire reculer les inégalités. L'efficacité en ce sens appelle la participation des habitants et de tous les acteurs locaux : les décisions publiques ne peuvent se passer du principe essentiel de proximité. Et dans ce débat, la question du tourisme ne doit pas faire exception à ces principes.

Pour le tourisme, certes les échelles territoriales transcendent les frontières administratives. Nous en sommes tous bien convaincus et notre CDT développe de très nombreux projets en coopération avec les territoires voisins.

Cependant, la véritable question n'est pas celle d'un mille-feuilles institutionnel qui paralyserait l'action. Elle se situe dans la capacité de l'Etat et des différents niveaux de collectivités à coopérer : chacun doit agir dans les domaines où il est le plus efficace pour le

développement touristique. Cette nécessaire coopération entre collectivités ne peut qu'être librement consentie, dans un esprit de solidarité et non de concurrence ou de subordination. Cela impose un strict respect de la clause de compétence générale pour toutes les collectivités et du principe de leur libre administration.

Je voudrais insister là-dessus au travers d'un exemple. En Val-de-Marne nous avons fait, avec le projet Orbival, la démonstration de la pertinence de l'échelon départemental pour construire des réseaux de transports qui répondent aux besoins des populations et qui seront aussi demain des atouts pour le développement touristique du territoire. On voit bien ici comment l'échelon départemental est un échelon capital pour le développement touristique.

En matière touristique, le Conseil Général a élaboré une véritable stratégie de développement qui associe l'ensemble des acteurs que vous êtes, dans votre grande diversité. Ce Schéma départemental du tourisme, adopté par notre assemblée en décembre 2012, vous a été présenté lors de nos dernières rencontres, au Mac/Val, en avril 2013.

Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, notre CDT, est l'outil du Conseil Général pour développer et mettre en œuvre notre politique touristique qui se résume en 3 grandes ambitions affichées dans le Schéma :

- Développer un tourisme au service de l'épanouissement de la personne humaine dans toute sa diversité ;
- Faire du tourisme un levier de développement et d'aménagement du territoire
- Conforter et développer une identité touristique val-de-marnaise.

Le Schéma propose également 3 grands axes de travail pour le CDT :

1. Positionner le Val-de-Marne dans la destination Paris-Ile-de-France
2. Développer une stratégie touristique adaptée à la diversité des publics
3. Optimiser les partenariats et les moyens

Ces grandes ambitions et ces axes de travail sont déclinés en objectifs et en 81 actions.

Aujourd'hui, un an et demi après son lancement, grâce à votre mobilisation à tous aux côtés de notre CDT, j'ai le plaisir de vous dire que nous avons collectivement lancé bon nombre de ces actions et même entièrement réalisé pas mal d'entre elles. Vous pourrez mesurer l'ampleur du travail réalisé en lisant le rapport d'activités du CDT qui vous a été remis dans la pochette.

Le CDT continue à s'adapter en permanence et au quotidien aux évolutions du monde du tourisme et, dans le cadre des grandes ambitions affirmées dans notre Schéma du Tourisme, il a engagé de nouvelles dynamiques qu'Hélène Sallet-Lavorel vous présentera tout à l'heure.

En effet, le Val-de-Marne, comme les autres territoires de petite couronne a un rôle majeur à jouer pour le développement touristique de demain de notre destination capitale. Et j'insiste pour dire que ce développement a besoin d'acteurs de proximité comme nous en avons fait la démonstration en Val-de-Marne sur la question des transports ou encore sur celle du Port de Joinville-le-Pont pour lequel, le CDT appuyé par le conseil général, a durement lutté en 2013 pour convaincre la Région de financer une escale pour bateaux à passagers. Cette escale permettra demain le développement du tourisme fluvial en provenance de Paris et ainsi, l'élargissement du tourisme parisien à notre territoire. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans la mobilisation des acteurs locaux et sans son portage à l'échelon départemental. Je pourrais évoquer des dizaines d'autres exemples où l'échelon départemental a permis de faire naître des projets touristiques.

Sauf à laisser le tourisme aux seules logiques marchandes au risque de dérives que chacun connaît, on ne peut, en effet, oublier ce qui caractérise cette activité. Le tourisme est une source d'ouverture aux autres et d'épanouissement individuel ; il est facteur de développement des territoires et nécessite, un réel travail de proximité et de terrain à l'écoute des acteurs que vous êtes et des populations. Ce travail, notre CDT le mène au quotidien et je tiens à remercier toute l'équipe pour son investissement et la qualité de son travail.

Ce sont ces éléments de contexte que je souhaitais poser en ouverture de nos rencontres avant de passer la parole à notre directrice Hélène Sallet-Lavorel pour notre table ronde sur l'innovation dans le tourisme.